



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE JETTE

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.brussels
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 23/05/2025

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

- 1) 09:20 **J.12487 - Commune de JETTE :**
permis d'urbanisme : créer un nouveau skate-park, sur les fondations d'un ancien terrain de tennis à présent désaffecté, dans le parc de la jeunesse, ainsi que l'aménagement de ses abords,
Avenue du Sacré-Coeur.

 - espace structurant, zone de sports ou de loisirs de plein air, zone de parc du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - **application de la prescription générale 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés).**

Enquête publique du 01/05/2025 au 15/05/2025.

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

- 2) 09:50 **J.12340 - Madame Petra Flamini Lukic :**
permis d'urbanisme : la modification de l'extension au rez-de-chaussée et de son utilisation (jardin d'hiver en bureau), l'excavation du sol, la construction d'un escalier extérieur et la rehausse du mur mitoyen d'une maison unifamiliale,
Rue Frédéric Mohrfeld 56.

 - zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
 - **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).**

Enquête publique du 01/05/2025 au 15/05/2025.

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

- 3) 10:10 **J.12406 - Monsieur et Madame Arkadii et Maria UNHURIAN - IONASCU :**
permis d'urbanisme : la régularisation du remplacement des châssis en façade avant et en façade latérale et des transformations intérieures d'un appartement situé au 1er étage d'un immeuble de rapport,
Rue Corneille De Clercq 28 - 30.

 - zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
 - Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 8.05 du Quartier Albert approuvé par A.R. du 25/02/1999 : espace public du quartier et de caractère résidentiel;
 - **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la composition de façade.**

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire).**
- Enquête publique du 01/05/2025 au 15/05/2025.

4) 10:35

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.12391 - Monsieur Nessim Belahcene :

permis d'urbanisme : l'aménagement de trois unités de logement, la construction d'une lucarne et l'aménagement de terrasses en façade arrière ainsi que la régularisation de la construction d'une annexe au rez-de-chaussée et des modifications en façade avant,
Rue Dupré 141.

- zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
- **application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).**

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).**
- Enquête publique du 01/05/2025 au 15/05/2025.

Demande de permis d'urbanisme soumise à l'avis de la Commission de concertation:

5) 11:05

Gestionnaire :
Manoëlle
Geelhand

J.12430 - Madame Maria Alvarez Diaz :

permis d'urbanisme : la pose de volets avec un caisson apparent sur les fenêtres en façade avant du 3e étage d'un immeuble de rapport,
Avenue Charles Woeste 55.

- espace structurant, zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);

Demande soumise à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics).**

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

6) 11:25

Gestionnaire :
Eleonor Caudron

J.12404 - Monsieur Andrzej Przychodzien :

permis d'urbanisme : la demande est ciblée uniquement sur l'unité du rez-de-chaussée en vue d'aménager un logement 2 chambres en lieu et place d'un commerce avec logement accessoire,
Chaussée de Jette 329.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
- **Art. 126§11 Dérogation à un PPAS.**

Enquête publique du 01/05/2025 au 15/05/2025.

7) 11:45

Gestionnaire :
Eleonor Caudron

J.12402 - Monsieur François De Wispelaere :

permis d'urbanisme : la démolition d'annexes en infraction, la régularisation d'un châssis en façade avant et du mur mitoyen (n°95) ainsi que la construction d'une

extension et d'une lucarne en façade arrière et la rénovation d'une maison unifamiliale (comprenant des travaux structurels),
Rue des Augustines 93.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne).**

Enquête publique du 01/05/2025 au 15/05/2025.

8) 14:00

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.12351 - Monsieur Eddy GEYSSENS :

permis d'urbanisme : la régularisation de la démolition d'une annexe et de la construction d'une nouvelle extension, de l'aménagement de 2 lucarnes en toiture avant et arrière, du changement d'affectation des combles et de l'aménagement d'un duplex et de la modification des châssis en façade avant d'un immeuble à appartements,

Rue Bonaventure 254.

- zone de servitudes au pourtour des bois et forêts, zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 2.06 du Quartier du Heymbosch approuvé par A.R. du 24/07/1954 : zone d'habitation;
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne);**
- **dérogation à l'art. 13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable);**
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne le gabarit.**

Enquête publique du 01/05/2025 au 15/05/2025.

9) 14:35

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.12170 - Madame Maud Claessens :

permis d'urbanisme : la régularisation automatique du changement d'affectation d'une maison de commerce en maison unifamiliale, la construction de 4 lucarnes et l'aménagement d'une terrasse sur une toiture plate,

Rue Vanderborgh 65.

- zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne);**
- **dérogation à l'art. 13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable).**

Enquête publique du 01/05/2025 au 15/05/2025.

10) 15:05

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.12396 - Monsieur Robbie Van Nieuwenhove :

permis d'urbanisme : la transformation d'une maison unifamiliale, comprenant la hausse de la toiture par l'ajout d'un toit à versants avec deux lucarnes, le réaménagement des espaces intérieurs ainsi que la régularisation de la surélévation d'une annexe existante au rez-de-chaussée et du remplacement des châssis en façade avant,

Rue Pannenhuis 71.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);**
- **application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).**

Enquête publique du 01/05/2025 au 15/05/2025.

11 | 15:35

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.12399 - Monsieur Murat Özbakar :

permis d'urbanisme : la régularisation du changement d'affectation d'un rez-de-chaussée commercial en un logement, de la construction d'une extension en façade arrière, la transformation de la vitrine et la réorganisation intérieure des caves, Avenue Giele 41.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 8.04 du QUARTIER ALBERT approuvé par A.G. du 21/01/1999 : espace public qui structure le quartier et de caractère résidentiel;
- **dérogation à l'art. 13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable);**
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone de cours et jardins;**
- **dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la limite extrême de la construction.**

Enquête publique du 01/05/2025 au 15/05/2025.

12 | 16:05

Gestionnaire :
Sacha
Cardamone

J.12457 - ASSOCIATED PARTNERS S.P.R.L. :

permis d'urbanisme : la régularisation de la division d'une maison de commerce avec logement unifamilial en 3 studios (et la suppression de 3 unités supplémentaires en infraction), de la fermeture de 2 balcons aux 1er et 2e étages, de l'aménagement d'une terrasse en façade arrière au 1er étage, de la modification de la vitrine et de la porte d'entrée en façade avant ainsi que de la réorganisation de la zone de cour et jardin et le réaménagement intérieur (comprenant e.a. des travaux structurels), Rue Léon Theodor 34.

- zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
- **dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);**
- **dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne).**

Enquête publique du 01/05/2025 au 15/05/2025.

Le Président,

Eren Güven

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.
Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.brussels) dans le courant de la semaine qui suit la commission.